



COMMUNIQUE

Journée Internationale des droits des Consommateurs

Thème: 2020, Année de la médecine traditionnelle

Le 15 Mars, journée internationale des droits des consommateurs, est une occasion pour **SOS Consommateurs** de féliciter les 15 millions de consommateurs sénégalais et les encourager à se regrouper pour mieux défendre leurs intérêts, afin de « consommer sans être consommé » par la délinquance économique, de plus en plus multiforme, des producteurs de biens et services. Cette année, comme à l'accoutumé, **SOS Consommateurs** a choisi son propre thème et a déclaré :

« 2020, année de la Médecine Traditionnelle »

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S), 85% de la population africaine a recours à la Médecine Traditionnelle et l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (O.O.A.S) avait adopté depuis 2008 un cadre réglementaire harmonisé pour celle-ci.

Bien que le Sénégal soit signataire de toutes les résolutions internationales relatives à la promotion de la Médecine Traditionnelle, il n'avait pas encore adopté une législation nationale dont les projets de textes sont toujours dans les circuits administratif puis législatif depuis plus de dix (10) ans.

Il faut cependant saluer la détermination des pouvoirs publics et notamment des Hautes Autorités de l'Assemblée Nationale pour concrétiser cette législation afin de mettre fin aux abus de prétendus guérisseurs et protéger la santé des populations.

En outre, s'il existait déjà un cadre législatif, le Sénégal aurait pu, avec l'aide de ses partenaires internationaux, financer la recherche dans le secteur de la Médecine Traditionnelle pour trouver des réponses à des pathologies chroniques ou à des pandémies comme le Coronavirus.

ASSOCIATION SENEGALAISE
DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS
Récépissé N° 10809 /M.INT.DAGAT
Tèl.: 76 537 25 25
Email : sosconsommateurs18@gmail.com
Site web : www.sosconsommateurs.org
Siège Social : Sicap Mermoz, 1ère Porte, Villa n° 7135
BP : 1110 Dakar

SOS Consommateurs s'est résolument engagée à accompagner ces initiatives et à entreprendre des actions de facilitation auprès desdites autorités, ainsi que des véritables Tradipraticiens, pour que cette question connaisse un aboutissement rapide.

C'est pour toutes ces raisons qu'elle a décrété « 2020, Année de la Médecine Traditionnelle. »
SOS Consommateurs profite aussi de cette occasion pour lancer sa nouvelle plateforme intitulée : **Plateforme digitale d'Alertes SOS** :

.../...

Celle-ci est exclusivement dédiée aux Consommateurs et va leur donner l'opportunité de lancer une alerte chaque fois qu'ils constatent un problème sur un produit, un service ou avec un fournisseur à travers des outils digitaux suivants :

Vous pouvez ainsi lancez vos alertes via :

Le site web : <http://www.sosconsommateurs.org/accueil-new/>

WhatsApp : +221 76 537 25 25

Facebook : <https://www.facebook.com/jaime.sosconsommateurs.7>

Twitter : <https://twitter.com/tweetsosconsom1>

**SOS Consommateurs souhaite aux 15 millions de Consommateurs du Sénégal,
une très bonne journée !**

Fait à Dakar, le 15 Mars 2020

Le Président

Maître Massokhna KANE

**ASSOCIATION SENEGALAISE
DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS
Récépissé N° 10809 /M.INT.DAGAT
Tèl.: 76 537 25 25
Email : sosconsommateurs18@gmail.com
Site web : www.sosconsommateurs.org
Siège Social : Sicap Mermoz, 1ère Porte, Villa n° 7135
BP : 1110 Dakar**